

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2020

Fonds de court terme et de revenu

Fonds de revenu BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12^e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bninvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020, le Fonds de revenu BNI a produit un rendement de 7,54 % comparativement à 7,53 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 5,89 % au cours de la période, de 105,24 millions de dollars au 31 décembre 2019 à 111,44 millions de dollars au 30 juin 2020.

L'année 2020 a commencé sur une note positive et plusieurs catégories d'actif ont atteint des sommets record à la mi-février. Mais, les craintes d'une pandémie se sont rapidement transformées en réalité, entraînant les places boursières de la planète dans une spirale descendante pendant le premier trimestre. La propagation du virus et l'impact sur l'activité économique des mesures prises pour le contenir (dont la distanciation sociale) sont très sérieux et une récession mondiale est en vue pour 2020. Pour le Canada, plus précisément, la forte chute des prix du pétrole a renforcé l'impact sur notre économie.

Dans ces circonstances, la majorité des marchés de titres à revenu fixe sont parvenus à générer des gains sur la période, un constat qui découle de l'importante intervention monétaire orchestrée par les principales banques centrales, particulièrement la Réserve Fédérale américaine. Après une brève période de turbulence comme on en voit uniquement en temps de crise, les autorités monétaires ont rapidement baissé les taux cibles prêts de zéro, relancé leurs programmes d'assouplissement quantitatif et mis en place plusieurs programmes pour soutenir les marchés du crédit.

Dans ce contexte, les taux des obligations gouvernementales du Canada ont terminé la période à la baisse après avoir oscillé fortement alors que les investisseurs cherchaient à évaluer les conséquences économiques de la pandémie, les implications pour l'offre d'obligations de la réponse budgétaire massive et les mesures fortes des banques centrales visant à restaurer la liquidité et à éviter une crise du crédit.

Dans cet environnement de marché tumultueux et sans précédent, les écarts entre les taux des obligations de sociétés et ceux des obligations gouvernementales (écarts de crédit) ont augmenté drastiquement en mars alors que le confinement a menacé la santé des entreprises et la liquidité prévalant dans les marchés s'est estompée. Au cours du deuxième trimestre, ces écarts ont commencé à diminuer lorsque les programmes d'assouplissement quantitatif sont entrés en vigueur et les conditions du marché se sont améliorées.

Par conséquent, l'indice obligataire FTSE Canada Univers a terminé le semestre avec un rendement de 7,53 %, tous les secteurs ayant enregistré des gains. Les obligations provinciales, quant à elles, ont surpassé les obligations de sociétés, municipales et fédérales, puisqu'elles ont rapporté 9,06 % comparativement à 5,41 %, 8,15 % et 7,52 % pour les autres classes d'actifs respectives. Les titres dotés d'une échéance plus longues ont également devancé ceux échant à court et moyen terme.

Parmi les obligations de sociétés, les émetteurs notés A ont généré des rendements supérieurs à ceux notés AAA/AA et BBB. Sur un plan sectoriel, l'infrastructure et les communications ont devancé les autres secteurs, affichant respectivement 7,9 % et 7,5 % alors que l'immobilier et les actifs titrisés ont été à la traîne avec des gains de 3,2 % et 3,8 %.

Dans ce contexte, le fonds a légèrement dépassé son indice de référence pour la période. La sélection des titres dans les secteurs de l'énergie et de l'infrastructure a été bénéfique, tout comme celle préconisée parmi les obligations provinciales. La surpondération des obligations municipales et de sociétés, particulièrement dans le secteur financier, a aussi eu une incidence positive.

À l'inverse, la sous-pondération du secteur des communications et la surpondération du secteur de l'immobilier ont pénalisé le rendement du fonds. La sous-pondération des obligations fédérales a également nuí.

Événements récents

Au cours du semestre, le gestionnaire de portefeuille a augmenté l'exposition aux obligations provinciales et de sociétés tout en diminuant celle des obligations fédérales. Il a aussi allongé la durée du fonds tout en la maintenant légèrement plus courte que celle de l'indice de référence, à la fin de la période. Le fonds continue de sous-pondérer les obligations fédérales, alors qu'il surpondère toujours les obligations de sociétés des secteurs des services financiers et de l'immobilier.

La COVID-19 restera un sujet crucial et omniprésent pour les marchés financiers au cours des prochains mois. Les gouvernements ont réagi et continueront d'intervenir avec des mesures énergiques qui sont nécessaires pour raviver l'économie en attendant la remise en marche complète de celle-ci. Le gestionnaire de portefeuille ne doute pas que ces décisions finiront par porter leurs fruits, mais la durée et la gravité de l'impact sur la croissance économique restent incertaines, particulièrement dans certains secteurs. La croissance au deuxième trimestre sera extrêmement faible, mais il s'attend à ce que l'activité reprenne au troisième trimestre de 2020, quoiqu'à un rythme timide.

Il pense que les taux d'intérêt canadiens resteront bas pendant une période prolongée, mais la volatilité dans les marchés devrait engendrer des occasions intéressantes d'investissement. Les titres de crédit devraient continuer de se démarquer, notamment, si les taux des obligations gouvernementales demeurent bas. Comme il ne s'attend pas à une reprise en ligne droite, il prévoit néanmoins prendre des profits dans les secteurs qui se sont le plus renchérís. Si les écarts de crédit des obligations de sociétés venaient à s'élargir par rapport aux obligations gouvernementales, il pourrait accroître leur exposition dans le fonds.

Le scénario de base du gestionnaire de portefeuille prévoit une reprise au deuxième semestre de 2020 et en 2021 – quoique la forme de la reprise imminente dépendra de la découverte d'un médicament viable qui réussira à arrêter la propagation du coronavirus. Son scénario central table sur une reprise timide (35 %), un traitement viable de la COVID-19 n'étant pas disponible avant 12 à 18 mois.

Par ailleurs, bien que le confinement obligatoire soit progressivement levé et l'activité économique pourrait reprendre pendant le troisième trimestre de 2020, quoique timidement. A cet effet, l'impact psychologique (c.-à-d. la peur) sur les consommateurs et les entreprises pourrait miner la confiance et les intentions de consommer, ce qui pourrait freiner l'ampleur de la reprise économique au cours de la prochaine année.

Son autre scénario positif pose l'hypothèse d'une reprise rapide (30 %). Dans ce scénario de reprise en forme de V, une thérapie existante serait découverte à court terme et pourrait s'avérer suffisante pour maîtriser la prolifération du coronavirus. À mesure que l'épidémie s'atténue, la confiance se renforce considérablement et les mesures d'isolement et de distanciation sociale sont réduites en conséquence. À son tour, l'activité économique reprend à un rythme rapide pendant le troisième trimestre, avec un regain spectaculaire au deuxième semestre de 2020, puisque la demande comprimée et l'effet à retardement des mesures de stimulation monétaires et budgétaires amplifient le rebond pendant le deuxième semestre de 2020 et jusqu'en 2021.

Le 30 avril 2020, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été réduit à trois membres lorsque Jacques Valotaire et Jean-François Bernier ont démissionné de leurs postes de membres du CEI.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Les charges opérationnelles du fonds ne comprennent que les frais et débours directement reliés aux mouvements de portefeuille du fonds, les taxes et impôts qui sont exigibles du fonds ou auxquels il peut être assujéti, ainsi que les coûts d'emprunt, le cas échéant. Le gestionnaire assume tous les autres frais du fonds engagés aux fins d'administration du fonds, incluant la rémunération du fiduciaire, les frais reliés à la tenue de registres, les frais de garde, les frais juridiques, les frais d'audit, les frais associés aux services fournis aux épargnants et le coût de production des rapports et des prospectus.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres ¹⁾
Série Investisseurs	1,00 %	50,00 %	50,00 %

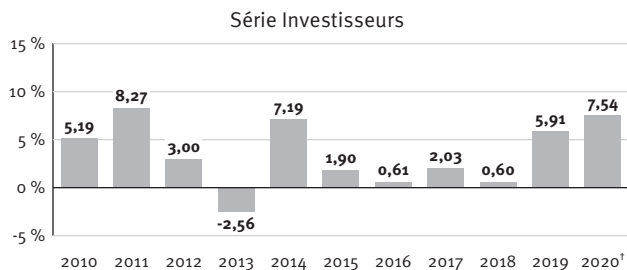
¹⁾ Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Rendements passés

Les rendements passés de la série du fonds sont présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ce graphique à bandes présente le rendement de la série du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Investisseurs

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 19 février 1970

Période comptable terminée	2020 30 juin	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	8,83	8,50	8,62	8,65	8,77	8,78
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,13	0,27	0,27	0,26	0,27	0,28
Total des charges	(0,05)	(0,10)	(0,09)	(0,10)	(0,10)	(0,10)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,12	0,12	(0,06)	0,10	0,03	0,10
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,46	0,22	(0,08)	(0,08)	(0,13)	(0,10)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽⁴⁾	0,66	0,51	0,04	0,18	0,07	0,18
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,08	0,17	0,17	0,16	0,18	0,18
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	0,04	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽⁵⁾	0,08	0,17	0,17	0,20	0,18	0,18
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	9,41	8,83	8,50	8,62	8,65	8,77

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020 30 juin	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	111 436	105 242	108 940	126 617	146 559	162 043
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	11 846 370	11 917 343	12 810 482	14 687 899	16 937 290	18 467 594
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,11	1,11	1,12	1,12	1,30	1,30
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	89,09	106,48	94,44	172,86	350,92	225,25
Valeur liquidative par part (\$)	9,41	8,83	8,50	8,62	8,65	8,77

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106. L'effort nécessaire au calcul d'une quote-part moyenne quotidienne des frais d'opérations étant très important, une quote-part moyenne mensuelle a été utilisée pour les périodes comptables antérieures à 2016.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2020

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2028	3,7
Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 2 juin 2027	2,9
Province de l'Ontario, 5,60 %, échéant le 2 juin 2035	2,1
Province de l'Ontario, 4,70 %, échéant le 2 juin 2037	2,0
Province de Québec, 4,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	1,6
Province de l'Ontario, 2,65 %, échéant le 2 décembre 2050	1,4
Province de l'Ontario, 3,15 %, échéant le 2 juin 2022	1,4
Province de l'Ontario, 3,50 %, échéant le 2 juin 2024	1,4
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2051	1,3
Province de l'Alberta, 2,90 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1,2
Royal Office LP Finance, 5,21 %, échéant le 12 novembre 2032	1,2
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2049	1,1
Province de l'Ontario, 6,50 %, échéant le 8 mars 2029	1,1
Banque de Montréal, 1,61 %, échéant le 28 octobre 2021	0,9
Gouvernement du Canada, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2037	0,9
Province de la Saskatchewan, 2,20 %, échéant le 2 juin 2030	0,9
Province de l'Ontario, 2,70 %, échéant le 2 juin 2029	0,9
Province de l'Ontario, 2,80 %, échéant le 2 juin 2048	0,9
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,65 %, échéant le 15 décembre 2028	0,8
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2028	0,8
Province de l'Alberta, 2,05 %, échéant le 1 ^{er} juin 2030	0,8
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 décembre 2046	0,8
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	0,8
Province de Québec, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2048	0,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6
	32,3

Total de la valeur liquidative 111 436 449 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations provinciales	37,2
Obligations corporatives canadiennes	36,9
Obligations municipales	12,0
Obligations fédérales	9,2
Obligations américaines	2,1
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,2
Titres adossés à des actifs	0,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.